



Auvergne
Rhône-Alpes



L'élevage ovin d'Auvergne – Rhône-Alpes

A la veille de la fusion des régions, la filière ovine vous propose de découvrir sa nouvelle identité. Pour connaître le profil ovin de la future région Auvergne-Rhône-Alpes, une analyse des Bases de données d'appui technique ovin et d'Inosys Réseau d'Élevage a été menée de concert entre les deux régions.

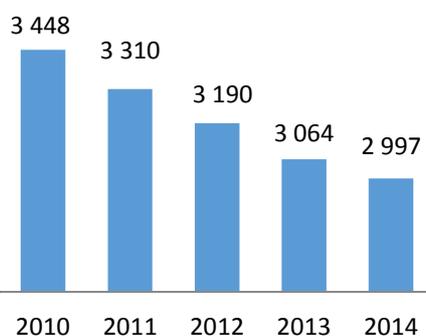
LA PRODUCTION EST DETERMINEE PAR LE RELIEF



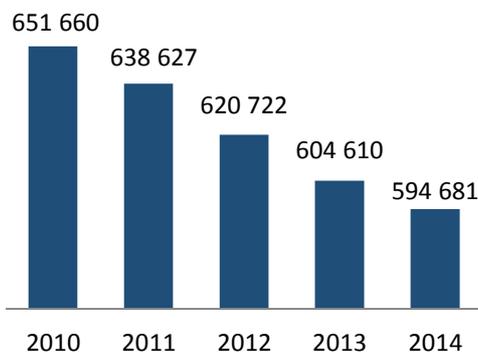
Avec un cheptel de 600 000 brebis allaitantes réparties dans 3 000 élevages destinés à la production d'agneaux de boucherie et de reproducteurs, la production ovine est une force dans cette nouvelle région. Elle représente 14 % des effectifs nationaux et 12 % des éleveurs demandeurs de l'aide ovine. Le cheptel a diminué de 8 % en 5 ans et le nombre d'exploitations de 13 %, mais la proportion des grands troupeaux augmente et donc aussi celle des exploitations spécialisées qui regroupent maintenant les deux tiers des brebis.

Le cheptel est réparti entre zones de montagne (humide et pastorale) et défavorisées simples.

Evolution du nombre d'éleveurs
sur 5 ans (Source : Aide ovine, DDT)



Evolution du nombre de brebis
primées sur 5 ans (Source : Aide ovine, DDT)



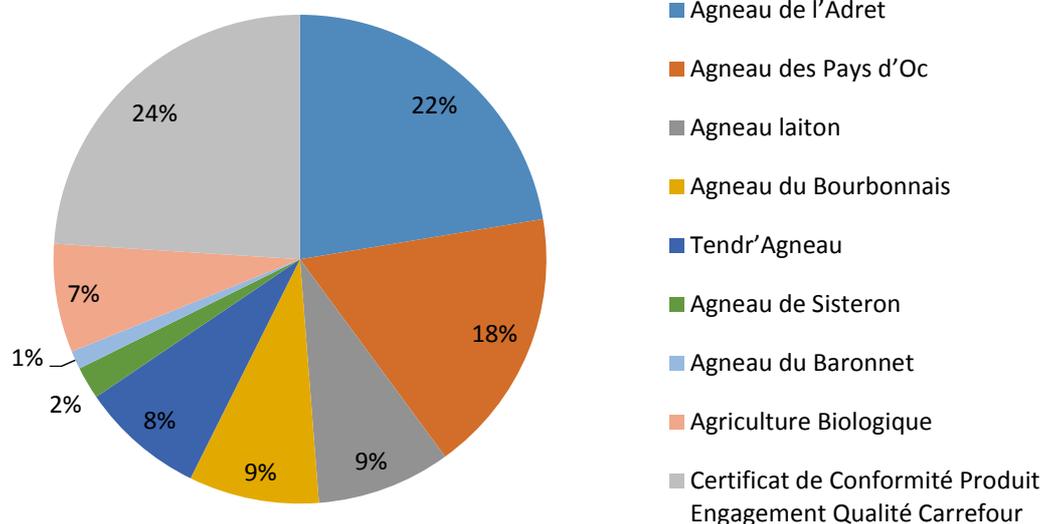
UN ENJEU COMMUN : LE RENOUVELLEMENT DES GENERATIONS

La moitié des éleveurs ovins ont plus de 50 ans, et donc d'ici 12 ans, 45 % des brebis seront "à reprendre". Avec seulement une quarantaine d'installations aidées par an, la filière ovine offre de réelles opportunités et l'enjeu est fort de faire connaître notre production, de casser les *a priori* afin de renouveler les générations.

UNE FILIERE TOURNEE VERS LA PRODUCTION DE QUALITE

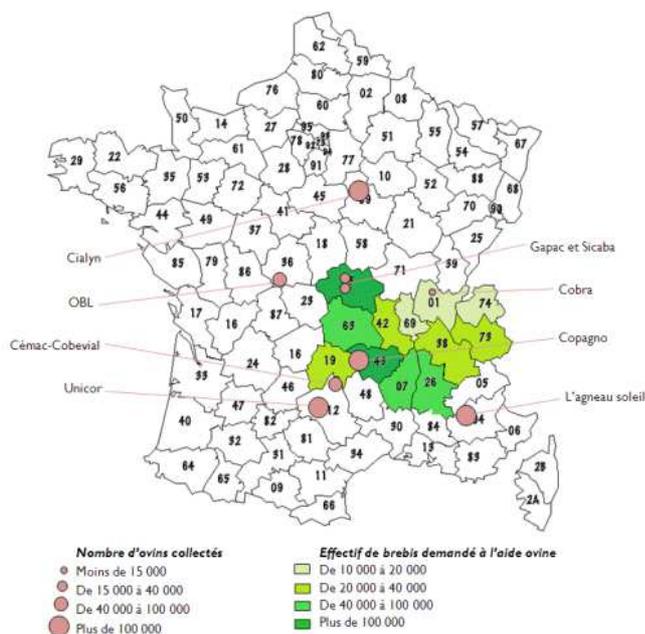
La production régionale est de 650 000 agneaux, dont 125 100 sont commercialisés en démarche de qualité (20% agneaux produits), notamment Agneau des Pays d'oc, Agneau de l'Adret et Agneau de Sisteron. Les agneaux produits en Label rouge et en CCP sont commercialisés exclusivement par les Organisations de Producteurs, tandis que les agneaux biologiques peuvent être vendus aussi en circuits courts.

Nombre d'agneaux commercialisés en démarche de qualité par les Organisations de Producteurs (source : RAE – CRAA 2014)



UNE MISE EN MARCHÉ ORGANISEE

Le marché s'organise essentiellement autour de 10 Organisations de producteurs commerciales et non commerciales (dont 4 ont leur siège dans la zone). Avec près de 1 400 éleveurs (soit 46% des demandeurs de l'aide ovine) et 281 100 brebis, les organisations de producteurs structurent la mise en marché.



Les organisations de producteurs en Auvergne-Rhône-Alpes (Source Rhône-Alp'Elevage)

Quatre **organismes de sélection (OS)** œuvrent sur notre grande région : Races Ovines des Massifs (Blanche du Massif central, Grivette, Rava, Noire du Velay, Bizet et Limousine), OSON (Ile de France et Texel), OS Mouton Charollais et Races Ovines du Sud Est (Mérinos d'Arles, Préalpes du sud et Mourérous). Ils définissent les programmes d'amélioration génétique et encadrent la production de reproducteurs qualifiés.

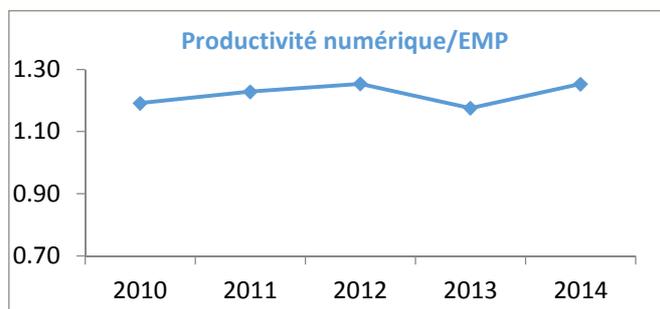
Cinq **groupements de défense et de gestion (ODG)** assurent la promotion et le fonctionnement des démarches qualité : l'ADET (Association pour la défense de l'élevage traditionnel en Bourbonnais) et l'ADRET (Association de défense de l'agneau de l'Adret), qui ont leur siège sur la zone, l'ACLR (Association Charolais Label Rouge), l'Association de l'Agneau Fermier des Pays d'OC et REGAL (Renommé Et Gestion Agneau Laiton).

LES RESULTATS TECHNICO-ECONOMIQUES PROGRESSED

L'échantillon est constitué de 117 élevages (18 de Rhône-Alpes et 99 d'Auvergne), situés en zone herbagère ou de moyenne montagne. L'atelier ovin est important (403 brebis de moyenne), stable sur les cinq années et sa place dans l'exploitation est très majoritaire (80 % des UGB totales).

Une hausse régulière sur 5 ans

La croissance du Solde sur Coût Alimentaire de 20 € sur cinq ans est surtout marquée la dernière année. Il s'explique par les critères présentés ci-dessous.

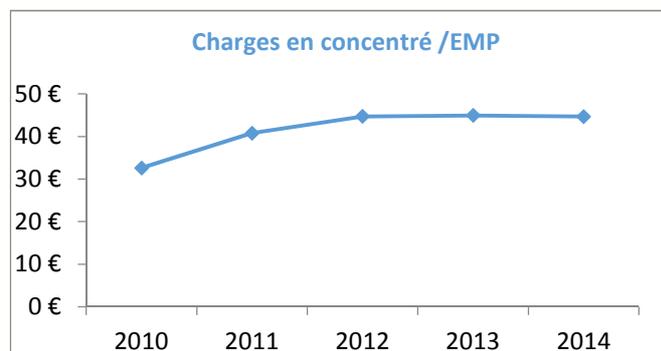
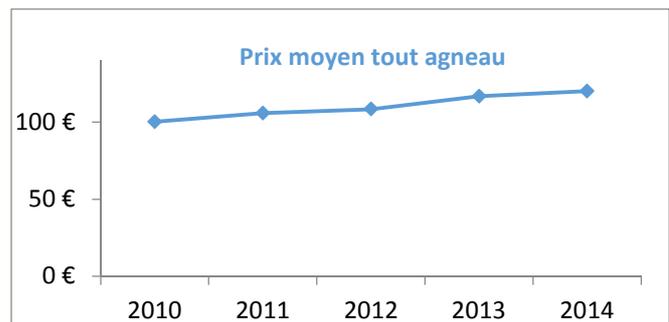


Une productivité numérique correcte

La productivité numérique, mis à part la baisse de 2013, est stable et assez élevée (1.22 agneau par brebis en moyenne).

Un prix de marché en hausse continue

Le prix moyen "tout agneau" (agneau lourd, agnelet, jeune reproducteur) en hausse constante et régulière (+ 20 % en cumulé sur cinq ans) atteint 120 € pour la dernière campagne.



Le coût alimentaire enfin stabilisé

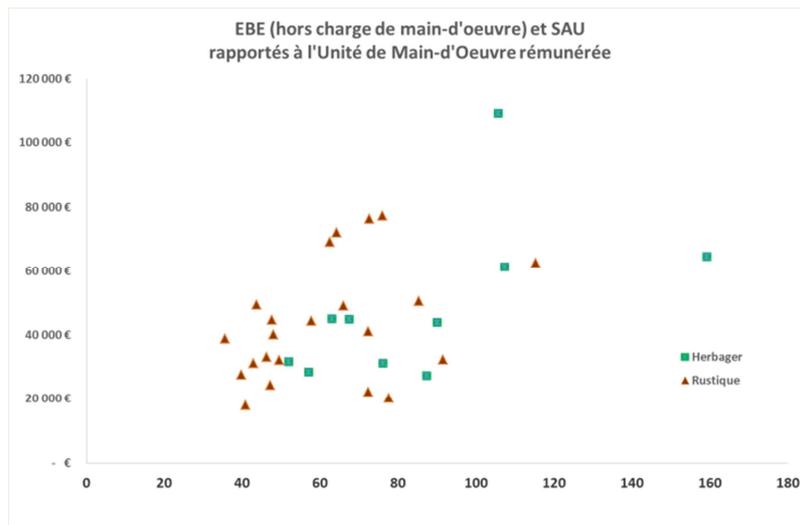
Les charges d'alimentation ont fortement augmenté les deux premières années puis se sont stabilisées. La moyenne des cinq ans est de 42 € par brebis, résultat d'une consommation de 150 kg avec un prix moyen au kg de 0.27 €.

(Sources : Bases de Données d'appui technique Auvergne et Rhône-Alpes)

UN EBE CORRECT EN MOYENNE, HETEROGENE ET NON LIE AU NOMBRE D'HECTARES

Pour les 32 exploitations du dispositif Inosys-Réseaux d'élevage, situées en Auvergne - Rhône Alpes (*) la performance économique mesurée par l'Excédent Brut d'Exploitation (EBE), qui permet de vivre et d'investir, atteint 44 620 € par Unité de Main-d'œuvre familiale (avec un rapport EBE/PB de 32 %).

Treize de ces exploitations emploient de la main-d'œuvre salariée (pour 0,7 UMO en moyenne) ; c'est pourquoi l'EBE a été analysé sans prendre en compte les charges de main-d'œuvre (salaires et charges sociales, cotisations MSA des éleveurs) et rapporté à l'UMO rémunérée (UMOr, c'est-à-dire éleveur et salarié)



L'EBE hors MO/UMOr s'avère être en moyenne d'un montant proche du critère précédent : 45 200 €. Entre les extrêmes, les écarts sont considérables (de 14 à 107 K€ soit de 1 à presque 8), beaucoup plus que pour la taille de la structure (de 36 à 159 ha par UMOr [**]). Le croisement de ces deux critères ne montre pas de liaison directe entre eux, ainsi par exemple pour la classe médiane de taille (8 EA de 57 à 67 ha par UMOr), l'EBE hors MO/UMOr varie de 25 à 88 K€ !

L'examen selon les deux grandes familles (herbagères et rustiques) complète cette analyse. En moyenne, les exploitations herbagères ont des dimensions nettement plus élevées (87 vs 62 ha par UMOr), mais leurs performances économiques le sont dans une proportion nettement moindre (48 800 vs 43 500 €).

Entre les deux familles, la proportion des résultats élevés (supérieurs à 60 K€) est très proche : 5/22 rustiques et 3/10 herbagères.

(*) Allier, Loire, Haute-Loire, Puy-de-Dôme, Rhône

(**) Ce ratio exprimé en ha reste valide malgré la présence de petits ateliers hors sol dans 6 exploitations agricoles.

Document édité par la CRAA

9 allée Pierre de Fermat – 63170 AUBIERE

Septembre 2015 – ISBN : 978-2-36343-676-4

Référence Idele : 00 15 601 030

Mise en page : Sylvie RAGE - Chambre Régionale d'Agriculture d'Auvergne Tel : 04 73 28 78 33

Crédit photos : J. Chabanne

Ont contribué à ce dossier :

Jean-François BATAILLE - Institut de l'Élevage – Tél : 04 92 72 32 07

Estelle GINON – Rhône Alp'Élevage – Tél : 04 72 72 49 55

Marie MIQUEL – Chambre Régionale d'Agriculture d'Auvergne – Tél : 04 73 28 52 26

Gérard SERVIÈRE – Institut de l'Élevage – Tél : 04 43 76 06 81

Les ingénieurs et techniciens Inosys Réseaux d'élevage et Organisations de Producteurs pour les données d'élevage

Pour en savoir plus :

Base de données d'appui technique ovine – Auvergne, résultats 2014 et évolution sur 25 années

Base de données d'appui technique ovine – Rhône Alpes, résultats 2014

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.



Ce document a reçu l'appui financier du CASDAR et de FranceAgrimer.

